



Menthonnex-en-Bornes

Bulletin d'information

Janvier 2014



VOIRIE



Giratoire des Petits Pierres

ENVIRONNEMENT



Mouille Marin
© Alexander Finger

VIE SCOLAIRE



Fête des écoles en juin

ASSOCIATIONS



Le Choeur des Bornes
en concert

Menthonnex au Temps Présent

www.menthonnex-en-bornes.fr

Située au cœur du Plateau des Bornes, sur l'axe Cruseilles, Groisy et la Roche-sur-Foron, bordée par les Usses et le Salève à l'ouest, le ruisseau de Veray et le massif des Aravis à l'est, la commune de Menthonnex-en-Bornes est située à mi-distance, et à environ une demi-heure de l'agglomération annécienne et du bassin genevois. Les 2/3 de la population active travaillent sur la Suisse voisine située à moins d'une demi-heure. Avec une quinzaine de hameaux, ce village de moyenne montagne dont l'altitude varie entre 690 et 964 m, s'étend sur 848 ha et compte actuellement près d'un millier d'habitants. La partie sommitale de la commune bénéficie d'une protection en zone naturelle qui préserve l'activité agricole et un biotope riche et spécifique. Composé de nombreuses zones humides dont l'étang de « Mouille Marin », ce plateau vallonné donne naissance à plusieurs ruisseaux et à trois sources qui alimentent en eau potable la population de Menthonnex et de Villy-le-Bouveret. Les habitants de Menthonnex (autrefois Menthonay) surnommés « Les Menthnalis », ont comme ancêtres la Seigneurie de Menthonay, originaire du Château du Turchet dont les ruines se situent au hameau de « Chez Les Maîtres ».

La vie scolaire

120 élèves des premier et second cycles, répartis en 5 classes, sont accueillis dans un groupe scolaire qui a ouvert ses portes en 2010.

Les enfants du 3^e cycle sont scolarisés sur la commune voisine de Villy-le-Bouveret, dans le cadre d'un regroupement pédagogique.

Le ramassage scolaire est assuré dans la plupart des hameaux et une cantine-garderie accueille les élèves pendant la période scolaire dans l'espace polyvalent.

A noter la présence d'un Relais d'Assistantes Maternelles indépendantes.

L'agriculture

Avec une dizaine d'exploitations dont la plupart sont spécialisées dans la production laitière, l'agriculture conserve une place prépondérante.

La fromagerie de Chez Les Maîtres transforme environ 2 millions de litres de lait par an en fromages « AOC » tels que le reblochon, l'abondance et la tomme de Savoie.

La « Ferme de Bornette » pratique la vente en direct d'une partie de sa production fromagère, de porcs fermiers et de produits du terroir.

Le milieu associatif

De nombreuses associations contribuent au lien social du village :

- Le Comité des fêtes « Lou Menthnalis »
- L'Association Culturelle et Sportive « ACSB »
- L'Association des Parents d'Elèves de Menthonnex-Villy « APEMV »
- L'association de la cantine et garderie
- L'Association communale de chasse agréée « ACCA »
- L'Association de tir des bornes « ATB »
- Le club du 3^e âge « Les Bornains »
- Le foyer des assistantes maternelles « Lou P'tiouts Bornains »
- Les clubs de danse, de gymnastique et d'harmonica
- Les « Moby-mytyc »
- Les « Quads des Bornes »
- Le « Choeur des Bornes »
- L'Association Paroissiale

L'activité artisanale et libérale

Elle se développe avec la présence d'une quinzaine de petites entreprises des métiers du bâtiment, des travaux publics, des espaces verts, de la médecine douce, de prestations de services mais aussi du télétravail.

Le commerce de proximité s'est fortement développé avec le Bistrot, la boulangerie, Groupama, l'Auberge des Bornes, le garage des Bornes, la chambre d'hôtes « la Bergerie », le gîte « les Refuges de la Rippaz » ainsi que le traiteur de la Rippaz, « Chef d'œuvre ».

Les réalisations

Depuis plusieurs années, la commune évolue au rythme de multiples réalisations : aménagement et sécurisation de la traversée du chef-lieu et dernièrement des « Petits Pierres », mise en sous terrain des réseaux électriques et téléphoniques, modernisation de l'éclairage public et développement du haut-débit, renouvellement du réseau d'eau potable et de la voirie, construction d'une nouvelle école et création d'aires de jeux, développement à l'initiative de la commune de commerces de proximité, installation de containers semi-enterrés pour les déchets et le tri sélectif, prochainement, la construction en bordure de la place du village d'une résidence multigénérationnelle de 12 logements à loyers modérés.



Menthonnex - vue d'en haut
© Entre Ciel Terre et Mer

UNE ANNÉE A MENTHONNEX



Rond-Point des Petits Pierres



Mouille Marin © Alexander Finger



Fête des écoles © Cath. F.



Fête du village



Circuit training



Cérémonie du 11 novembre



Fête de Noël de l'école © L.B.

SOMMAIRE

LES TRAVAUX REALISÉS P. 4-5

ENVIRONNEMENT P. 6-7

URBANISME P. 8-9

VIE MUNICIPALE P. 10-11

VIE SCOLAIRE P. 12-13

VIE ASSOCIATIVE P. 14-17

VIE ÉCONOMIQUE P. 18-19

VIE DU VILLAGE P. 20-21

LES OCTOGÉNAIRES P. 22-23

DÉCOUVRIR MENTHONNEX P. 24-25

AU TEMPS PASSÉ P. 26-27

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE P. 28-29

INFOS PRATIQUES P. 30-31

Bulletin d'information
Janvier 2014



Oratoire Saint Roch, lire p.26
© Alexander Finger

Bulletin d'information janvier 2014

Publication de la mairie de Menthonnex-en-Bornes

Directeur de la publication : Guy Démolis

Rédaction et réalisation : Laure Béchade LA BELLE PRESSE

Mise en page : Sandrine Bochet

Imprimé en Haute-Savoie à 600 exemplaires

Retrouvez les comptes-rendus du Conseil municipal
et les infos communales sur le site internet du village :

www.menthonnex-en-bornes.fr

Envoyez vos informations à communication@menthonnex-en-bornes.fr

ZOOM SUR

Les travaux aux Petits Pierres

Après une année de travaux, l'important chantier de l'aménagement et la sécurisation du carrefour giratoire situé au hameau Les Petits Pierres est pratiquement achevé. Les travaux du rond-point ont été réceptionnés en présence des représentants des services de la voirie départementale, de la mairie de Menthonnex-en-Bornes et des entreprises Eiffage et Maulet, adjudicatrices du chantier. C'est la concrétisation d'un projet important réalisé sous maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du Département consistant à sécuriser et à aménager sous forme d'un giratoire l'intersection de deux routes départementales, la RD27 reliant Cruseilles à La Roche-sur-Foron et la RD3 reliant Groisy à Annemasse ainsi que la voie communale menant au chef-lieu de Villy-le-Bouveret et traversant le hameau des Petits Pierres.

Compte tenu d'une fréquentation de plus en plus importante liée notamment aux déplacements pendulaires, la municipalité a activement œuvré pour que ce projet aboutisse.

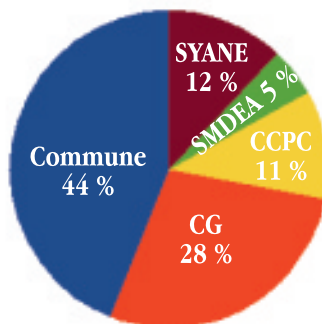
A noter également : le réaménagement des arrêts de bus, la sécurisation piétonne par la création de trottoirs et la mise en

place d'un éclairage public performant, conforme aux normes actuelles, avec des ampoules basse consommation, avec diminution de l'intensité lumineuse à partir de minuit.

En gestation depuis plusieurs années, ce projet a nécessité une coordination étroite entre les différents maîtres d'ouvrage et financeurs :

- La commune : sécurisation et renouvellement de la voirie communale.
- Le Conseil général de la Haute-Savoie : aménagement et sécurisation de l'intersection de la voirie départementale.
- La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles : aménagement de l'arrêt de bus, installation de containers semi-enterrés, renouvellement du réseau et branchements d'eau potable avec le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (SMDEA) ■.
- Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique (SYANE) : mise en souterrain des réseaux électriques (compris moyenne tension) et téléphoniques, installation d'un éclairage public basse consommation conforme aux normes actuelles.

Coût des travaux :
1.509.396 € H.T.



Part d'investissement des 5 acteurs financiers :

- Commune (Menthonnex-en-Bornes)* : 44 %
- Département (Conseil général) : 28 %
- Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) : 11 %
- Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (SMDEA) : 5 %
- Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique (SYANE) : 12 %

*Montant de l'investissement de la commune : 667 332 € H.T.

Part de chaque type d'interventions techniques :

- Voirie : 37 %
- Réseaux secs (Eclairage, Telecom...) : 48 %
- Réseaux humides, eau potable : 14 %
- Abris-bus & containers : 1 %



Réception des travaux du giratoire des Petits Pierres le 17 décembre

L'équipe municipale a reconnu la qualité de l'ouvrage et le sérieux des entreprises et des services de la voirie départementale pour ce projet, porté par les élus de l'assemblée départementale.

Bilan des travaux de Chez Bonier

- **Mise en souterrain des réseaux secs et éclairage public**

Financement Syane :	60.000 €
Commune :	80.000 €
Total :	140.000 € H.T.
- **Voirie réfection des enrobés**

Commune :	13.685 € H.T.
Total H.T. :	153.685 €
T.V.A. :	30.122 €
Total T.T.C. :	183.807 €

Les travaux réalisés en 2013

Sous maîtrise d'ouvrage de la commune : 214.000 € H.T.

- Goudronnage des routes de chez Gatillon, de chez Bonier, des abords du tri sélectif et travaux d'entretien de la voirie communale par l'entreprise Eiffage.
- Goudronnage et sécurisation de la route des Petits Pierres par l'entreprise Colas.
- Installation de containers semi-enterrés au Chef Lieu par l'entreprise Brand et aux Petits Pierres par l'entreprise Gojon.
- Travaux de voirie aux Petits Pierres par l'entreprise Gojon.
- Travaux sur la voirie communale, les chemins ruraux et le réseau d'eau pluviale par l'entreprise Mendes.
- Travaux de consolidation et de remblaiement du ruisseau de Morge par l'entreprise Maulet.
- Travaux d'accotement et de sécurisation de la traversée de la Côte par l'entreprise Gal.
- Travaux de menuiserie des bâtiments communaux par l'entreprise Tissot.
- Travaux d'ébénisterie à la salle polyvalente par l'entreprise Bossez.
- Travaux de nettoyage et de peinture sur les bâtiments communaux par l'entreprise Merlin.
- Travaux de remplacement des vitres de l'église par la miroiterie de Savoie.
- Réfection des sols des locaux périscolaires par l'entreprise Biaggini.
- Travaux de réfection chauffage et sanitaire par l'entreprise Lavorel.
- Remplacement de candélabres accidentés par les entreprises Favre et Jacquemoud.
- Informatisation de la cantine scolaire par l'entreprise Bafcop.

Ces travaux sont financés entièrement par le budget d'investissement de la commune.

Projet 2014/2015 : recalibrage de la RD27

En prolongement de l'aménagement du carrefour des Petits Pierres, et suite aux négociations entre la commune et le Département, Le Conseil général de la Haute-Savoie, sous la houlette de son vice-président chargé de la voirie M. Denis Duvernay, a décidé de programmer le recalibrage de la portion de route départementale n°27, située entre Les Petits Pierres et le Pont de Verray en direction d'Evires.



RD 27

Le montant total investi en 2013 sur la commune représente 2 100 000 € H.T. soit 2 511 600 € T.T.C. (la T.V.A. étant en partie récupérée par les maîtres d'ouvrage).

Sous maîtrise d'ouvrage de la CCPC : 340.000 € H.T.

- Renouvellement du réseau d'eau potable des Petits Pierres par l'entreprise Gojon.
- Renouvellement du réseau d'eau potable de La Côte et de Labrisée par l'entreprise Gal.
- Fourniture de containers semi-enterrés aux Petits Pierres (2) et au Chef-Lieu (5).
- Abris-bus et arrêt scolaire des Petits Pierres.

Ces travaux ont été entièrement financés par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Sous maîtrise d'ouvrage du SYANE : 860.000 € H.T.

- Mise en souterrain des réseaux secs et réfection de l'éclairage public du hameau de chez Bonier par l'entreprise ETDE pour un montant de 140'000 € H.T. (subventionné à hauteur de 60.000 € par le Syane, la différence étant prise en charge par la commune).
- Mise en souterrain des réseaux secs et réfection de l'éclairage public du secteur des Petits Pierres pour un montant de 720.000 € H.T. (subventionné à hauteur de 188.000 € par le Syane, la différence (532.000 €) étant prise en charge par la commune.

Sous maîtrise d'ouvrage d'ERDF : 176.000 € H.T.

- Bouclage du réseau électrique de moyenne tension des Chavannes à la Rippaz par l'entreprise Sobeca.

Travaux entièrement financés par ERDF.

Sous maîtrise d'ouvrage du Département : 510.000 € H.T.

- Giratoire des Petits Pierres par les entreprises Eiffage et Maulet (prise en charge à 75% par le Département, et 25% par la commune).
- Sécurisation du «Creux des Lanches» par l'entreprise SNMF.
- Sécurisation de la traversée du hameau de La Côte.

Budget prévisionnel : 1 500 000 €

Financement : 100 % Conseil général

Maîtrise d'ouvrage : Service Voirie du Conseil général de la Haute-Savoie

L'objectif est d'améliorer la visibilité et le confort sur ce tronçon très sinueux pour une meilleure sécurité. Sur le plan technique, le projet portera sur l'augmentation des rayons de courbes des virages, l'élargissement de la chaussée et la création d'accotements. Des éperons drainants seront installés sur les zones où le ruissellement des eaux pluviales est important, évitant ainsi tout glissement de terrain.

La sécurité sera renforcée également :

- À l'intersection avec les routes de Groisy (RD3) et de La Reculaz (route des Bornes).
- Sur la traversée de la « Côte Péguin » au niveau de l'Auberge des Bornes.

ACTIONS 2013

La gestion des déchets à Menthonnex

En collaboration avec la Communauté de Communes qui a en charge la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, la commune développe l'installation de containers semi-enterrés.

Ainsi au chef-lieu, où l'habitat est dense et le trafic important, trois sites sont présents :

- près du cimetière (le long de la RD 27)
- près du Menthonay (à la place du village)
- au Clos Bellevue

Dans les hameaux, des containers à ordures ménagères semi-enterrés sont installés progressivement au fil des programmes d'aménagement (La Rippaz, Les Petits Pierres).

Il est également envisagé, dès que possible, l'installation de containers semi-enterrés sur la plateforme de tri sélectif du Creux Trosset (Route de La Côte).



Containers près du cimetière



Containers près du Menthonay



Containers au Clos Bellevue

Le tri sélectif : une belle amélioration

Conteneur jaune

JOURNAUX ET EMBALLAGES
En vrac, bien vidés, aplatis sans les imbriquer

Journaux sans enveloppes plastiques

Boîtes carton, cartonnets

Bouteilles et flacons en plastique

Conserves, canettes, aérosols, barquettes

Briques alimentaires

Couches, films et sacs plastiques

Pots de yaourt, pots de crème, barquettes en polystyrène

Un doute ? Je mets dans ma poubelle traditionnelle

Conteneur vert 12 % de notre poubelle

VERRES
Sans les bouchons, capsules et couvercles

Bouteilles en verre

Bocaux en verre

Bouchons en liège

Couvercles

Vaisselle

Vitres

Ampoules

Un doute ? Je mets dans ma poubelle traditionnelle



Vous avez certainement remarqué que des containers semi-enterrés ont été installés.

Ce dispositif est surtout plus pratique, plus propre et s'intègre mieux dans l'environnement.

Plus d'excuses puisque tout est mis en œuvre pour que rien ne soit laissé sur le côté !

Afin que le site reste propre, rappelons que les gros cartons, les encombrants... doivent être déposés à la déchetterie intercommunale de Cruseilles. Seuls les cartons compactés ou roulés sont acceptés dans les containers.

Un programme d'enterrement des containers d'ordures ménagères est en cours.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien suivre les consignes de tri indiquées sur chaque container. Les erreurs de tri sont importantes et coûtent très cher à la collectivité. Prenez le temps de bien trier pour réduire ou freiner l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères.

La déchetterie de Cruseilles

Mobilier mieux recyclé !

Avant, le mobilier était mélangé aux encombrants avec un coût de traitement élevé.

Chaque année, 1 700 000 tonnes de déchets d'éléments d'ameublement sont générés en France.

Une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobilier par an dont 55% sont enfouis ou incinérés.

30% des encombrants sont des matériaux qui entrent dans la catégorie mobilier.

En juin dernier, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a signé un contrat avec l'organisme eco-mobilier. Depuis le 1^{er} octobre 2013, la déchetterie des Tattes à Cruseilles dispose d'une benne adaptée pour récupérer les déchets d'éléments d'ameublement. Cette collecte spécifique permet d'obtenir des soutiens financiers.



Déchetterie de Cruseilles

Nouveaux horaires de la déchetterie de Cruseilles à partir du 1er novembre 2013

Du 1er novembre au 31 mars

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h00 à 18h00
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 à 18h00
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h00	

Du 1er avril au 31 octobre

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h00 à 18h30
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 à 18h30
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h30	

Route des Moulins - 74350 CRUSEILLES

Tél. : 04 50 32 16 30



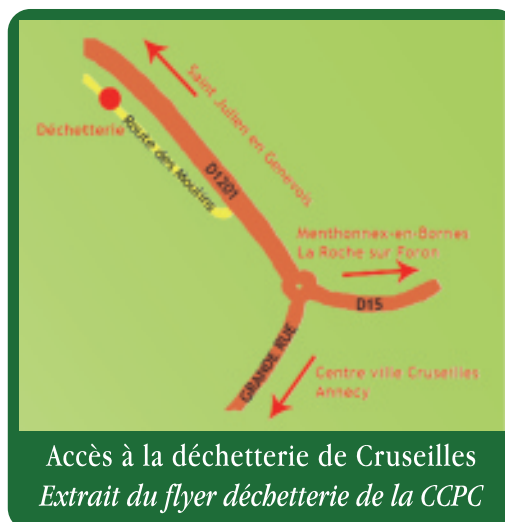
Benne pour les éléments d'ameublement

Que pouvez-vous poser dans la benne ?

Tous les éléments d'ameublement intérieurs et extérieurs

- Quel que soit le type : sièges, matelas, literie, table, bureau, armoire, meubles de cuisine, de salle de bain, mobilier de rangement divers.
- Quels que soient les matériaux : bois, métaux, plastiques, verre, matière de rembourrage.
- Quel que soit l'état : entiers, démontés, cassés, en état d'usage ou non...
- Quelle que soit la taille et la forme.

Voici les nouveaux pictogrammes désignant le mobilier et les encombrants.



Accès à la déchetterie de Cruseilles
Extrait du flyer déchetterie de la CCPC

La réforme des autorisations d'urbanisme

Compte-tenu de la rigueur budgétaire et du désengagement des services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires (DDT ex DDE) n'assure plus (depuis le 1^{er} janvier 2014) l'instruction des dossiers d'urbanisme.

En conséquence et après concertation avec l'intercommunalité, il a été décidé de faire appel aux services d'un cabinet spécialisé en urbanisme, le bureau annécien EFU, avec lequel la commune a signé un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'instruction des

permis de construire, des permis d'aménager et des certificats d'urbanisme.

La mission de EFU consiste à :

- Analyser le dossier dès qu'il est déposé pour vérifier s'il est complet.
- Contrôler la conformité du projet par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal.
- Rédiger tout document relatif à l'instruction du dossier : demande de pièces complémentaires et demande d'avis auprès des services (eau, électricité, assainissement...).

Ces documents seront transmis à la commune pour signature et expédition dans les délais légaux. Les actes d'urbanisme seront saisis, suivis et instruits en ligne par le web Geoservice du RGD*.

Cette prestation sera prise en charge par notre commune (sans refacturation) :

- 150 € HT pour un permis de construire
- 300 € HT pour un permis d'aménager
- 50 € HT pour un certificat d'urbanisme

* Régie de Gestion des Données

« Architecture et environnement » : un service gratuit de conseil

En quelques années, la question environnementale est devenue une préoccupation importante dans le domaine de la construction. Les réflexions pour le futur bâtiment ou encore pour la réhabilitation d'une construction existante sont complexes :

- Comment choisir et combiner les multiples technologies à disposition ?
- Comment ces innovations peuvent-elles participer utilement à la conception générale des projets ?
- Celles-ci représentent-elles une architecture de qualité agréable à vivre ?

Pour mieux appréhender les choix possibles, un service gratuit de conseil spécialisé « architecture et environnement » est proposé tous les mois lors d'un rendez-vous personnalisé. Il est assuré par un architecte, expert par sa formation et son expérience.

Son conseil poursuit trois objectifs :

- Information sur les solutions architecturales, techniques et technologiques, les savoir-faire et les règlements les plus satisfaisants en matière de performance environnementale.
- Un accompagnement dans les choix architecturaux qui contribuent notamment à des économies d'énergie, ou encore à la prise en compte des qualités environnementales du site.

- Une aide dans le choix des solutions techniques et des matériaux écologiques (isolation thermique, énergies renouvelables, récupération des eaux pluviales) ainsi que l'application des normes (réglementation thermique 2014, labels Effinergie et Minergie).

La recherche d'une cohérence et d'une qualité architecturale globale

Quelles que soient les solutions envisagées, l'accompagnement proposé vise à ce que la conception architecturale de la future réalisation soit satisfaisante, autant à l'intérieur (qualité des espaces, de la distribution, du traitement de la lumière et des vues sur l'environnement alentour) qu'à l'extérieur (qualité des volumes et des façades, insertion dans son contexte de la construction).

Informations pratiques

Ce service est gratuit et accessible à tous les publics.

Les rendez-vous se situent au

CAUE de Haute-Savoie à Annecy

Pour tous renseignements et demandes :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie

Tel.: 04 50 88 21 10 ou conseils@caue74.fr

www.caue74.fr

Le Coteau de Menthonay

Se loger constitue une problématique majeure de notre secteur et représente sans aucun doute le premier poste de dépenses des ménages.

En effet, compte-tenu de l'essor démographique que connaît notre département, notamment du fait de la proximité du bassin d'emploi genevois, la tension sur les marchés de l'immobilier est importante et de plus en plus de foyers ont des difficultés à accéder à la propriété ou tout simplement à se loger à un prix convenable.

Dans le cadre du programme local de l'habitat élaboré par la Communauté de Communes, les collectivités sont invitées à promouvoir l'offre en logements locatifs aidés.

Comme elle l'a déjà fait dans le passé avec « Chez Dublet » et « Le Menthonay », la municipalité a décidé de mettre à disposition d'un bailleur social le terrain situé entre la boulangerie et « Le Menthonay » pour réaliser un nouveau programme de 12 logements à loyers modérés.

L'objectif étant à la fois d'offrir des possibilités de logements multigénéra-

tionnels à loyers modérés et de densifier l'urbanisation du bourg-centre conformément à l'esprit du schéma de cohérence territoriale.

Le projet a été confié à la SA Mont Blanc sous maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes 2AIZ (Chauvineau & Iachini).



Plan de masse

Après de nombreux mois d'études et de négociations, un permis de construire a été délivré en 2012 puis modifié en 2013 ; les travaux démarreront ce printemps et la livraison est prévue au deuxième semestre 2015.

Cette résidence multigénérationnelle sera constituée de 12 logements devant répondre aux critères de basse consommation (normes BBC). De volume parallélépipédique simple, ce bâtiment sera composé de deux parties décalées en hauteur pour s'adapter le mieux possible à la déclivité naturelle du terrain.

Afin de faciliter l'accès depuis les parkings créés en contre-bas et pour éviter les stationnements sauvages autour de la place de la Mairie, l'entrée du bâtiment se fera depuis le rez-de-chaussée bas.

La municipalité a été particulièrement attentive aux places de parking avec la création de 19 places ainsi qu'un bâtiment annexe de 5 garages.

En contrepartie de la mise à disposition du foncier dans le cadre d'un bail emphytéotique et de garantie d'emprunt consentie par la commune auprès des banques, il a été convenu que les trois-quarts des logements seront des réservations communales et que ceux au rez-de-chaussée seront attribués prioritairement aux personnes âgées qui en feront la demande.

Permis de construire accordés en 2013

- M. SUBLET Eric et Mlle BOUCHET Adeline
Construction d'une maison individuelle à La Reculaz
- M. et Mme HILAIRE Jean-Christian
Construction d'une maison individuelle au Lotissement « Le Maryline », Allée des Margolliets
- GAEC de La Brisée
Construction d'un bâtiment agricole Chez La Brisée
- M. et Mme PARQUET Gilles
Extension maison existante, Chez Bonier
- M. et Mme RICART Christophe
Construction d'une maison individuelle à La Rippaz
- M. et Mme DEMOLIS Fabien
Construction d'une maison individuelle à La Rippaz
- GAEC de Bornavin
Agrandissement de bâtiments agricoles à La Reculaz
- SA Mont Blanc
Permis modificatif d'une résidence de 12 logements à loyer modéré au chef-lieu
- Mme AMADEI Sandrine
Construction d'une maison individuelle au Clos Bellevue
- M. et Mme DELIEGE Sylvain
Construction d'une maison individuelle à La Rippaz
- M. et Mme MAUGEY Jean-Michel
Construction d'une maison individuelle à La Reculaz

36 déclarations préalables accordées.

Activités du conseil municipal

Principaux sujets débattus en 2013

- Approbation des comptes administratifs et vote du budget ainsi que des taux de fiscalité pour 2013.
- Rapport d'activités sur les actions de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et du Syndicat des Energies de Haute-Savoie.
- Négociations avec France Telecom pour le déploiement de la fibre optique jusqu'au Chef-Lieu.
- Réclamations auprès d'ERDF au sujet du développement des coupures électriques et négociation d'un programme de mise en souterrain des lignes de moyenne tension.
- Négociations avec le Conseil général pour le recalibrage de la RD27 et la traversée du Creux des Lanches.
- Signature d'une convention avec le Département pour la sécurisation du carrefour des Petits Pierres et l'aménagement d'un giratoire.
- Demande de subvention au Conseiller général sur les fonds frontaliers
- Mise en œuvre du renouvellement des réseaux humides (avec la CCPC) et mise en souterrain des réseaux secs des Petits Pierres (avec le Syane).
- Modernisation et réorganisation de l'arrêt de bus des Petits Pierres ainsi que le remplacement des containers d'ordures ménagères par du semi-enterré.
- Négociations avec la SA Mont Blanc pour la construction d'un programme de 12 logements multigénérationnels à loyers modérés au Chef-Lieu.
- Projet de territoire et de protection du Plateau des Bornes et convention avec le Syndicat Mixte du Salève.
- Convention de participation au centre de loisirs de Cruseilles.
- Convention de mise à disposition avec l'association cantine garderie.
- Avis du Conseil municipal sur des modifications de compétences de la CCPC (économie et tourisme) ainsi que sur la répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire.
- Débats concernant la défense incendie, les évolutions du droit du sol, de l'élaboration du schéma de cohérence territorial et de la refonte des instructions des permis de construire.
- Attribution du marché d'enrobage et de sécurisation de la route des Petits Pierres à l'entreprise COLAS.
- Acquisition d'une autolaveuse pour la salle polyvalente.
- Renforcement du réseau électrique moyenne tension de la Rippaz par interconnexion avec Arbusigny.
- Aménagement de la traversée des creux des Lanches (RD3).
- Problèmes de vandalisme et détériorations immobilières.
- Convention avec le cabinet EFU pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Réforme territoriale, des scrutins électoraux et évolution de la représentativité du futur Conseil communautaire.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole.
- Bail emphytéotique avec la SA Mont Blanc.
- Réforme des rythmes scolaires.



ÉLECTIONS CANTONALES - LE NOUVEAU PAYSAGE DES CANTONS

A partir des élections de mars 2015, le Conseil général deviendra le conseil départemental.

Les conseillers généraux seront désormais appelés conseillers départementaux.

Deux grandes nouveautés :

- Election d'un binôme constitué d'un homme et d'une femme
- Périmètre des cantons modifié pour corriger les écarts de population et conserver le même nombre d'élus. Ce découpage ne respecte pas forcément les périmètres des intercommunalités...

Les conseillers départementaux seront élus au scrutin binominal majoritaire à 2 tours, tous en même temps et pour une durée de 6 ans.

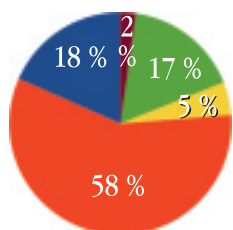
En ce qui nous concerne, nous rejoindrons le nouveau canton de La Roche-sur-Foron qui regroupera l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ainsi qu'une grande partie de la Communauté de Communes d'Arve et Salève et du Pays Rochois soit près de 50.000 habitants.

La carte des nouveaux cantons de Haute-Savoie est disponible sur : www.cg74.fr

Budget communal 2013

Fonctionnement

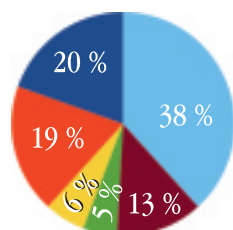
Recettes



Excédent antérieur	149.104 €
Dotations et subventions	469.207 €
Produits de gestion	39.077 €
Impôts locaux	135.464 €
Divers	18.115 €

Total 810.967 €

Dépenses

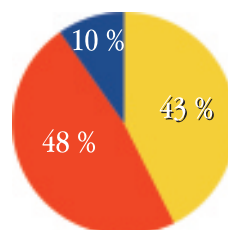


Charges courantes	142.395 €
Charges de personnel	136.064 €
Charges de gestion	43.083 €
Intérêts des prêts	35.908 €
Opérations d'ordre	91.829 €
Virement à la section investissement	278.316 €

Total 727.595 €

Investissement

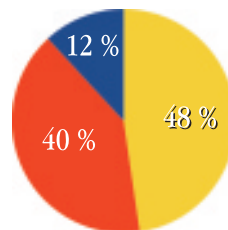
Recettes



Dotations et taxes	63.556 €
Emprunt au SYANE	311.708 €
Virement à la section de fonctionnement	278.316 €

Total 653.580 €

Dépenses



Remboursement de la dette	77.496 €
Immobilisations	264.376 €
Participation aux travaux du Syane	311.708 €

Total 653.580 €

Taxes locales

En 2013, les taux d'imposition des quatre taxes directes locales sont restés inchangés pour la part communale.

• Taxe d'habitation	6,07%
• Taxe foncière sur le bâti	4,06%
• Taxe foncière sur le non bâti	24,24%
• CFE (Taxe professionnelle)	8,42%

RÉFORME TERRITORIALE ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les dimanches 23 et 30 mars se dérouleront les élections municipales : élection pour 6 ans des conseillers municipaux chargés de désigner le maire et les adjoints et de participer aux décisions concernant la commune.

Le mode d'élection varie en fonction de la population municipale authentifiée par l'INSEE :

- le scrutin plurinominal majoritaire pour les communes de moins de 1000 habitants
- le scrutin de listes à la proportionnelle avec obligation de parité dans les communes de 1000 habitants et plus.

A Menthonnex-en-Bornes, la population répertoriée par l'INSEE au 1er janvier 2014 étant de 973 habitants, le mode d'élection ne changera donc pas et il faudra désigner 15 conseillers municipaux.

La loi réformant les modes de scrutin municipal communautaire et départemental a été adoptée au printemps 2013.

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES Répartition des sièges au sein de la CCPC

La réforme des collectivités territoriales ayant fixé de nouvelles règles, le nombre de délégués à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles passera de 76 à 29 délégués dont 2 pour notre commune.

La répartition a été opérée par les services de l'Etat, proportionnellement à la population, selon le système de plus forte moyenne, ce qui confère 2 sièges à notre commune.

Contrairement aux communes de plus de 1000 habitants, il n'y a pas d'élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Ils seront désignés selon le tableau établi après l'élection du maire et des adjoints.

Le point sur l'application de la réforme des rythmes scolaires à Menthonnex

Les dispositions adoptées par l'Etat en matière de réforme des rythmes scolaires impliquent l'obligation de modifier les horaires des enfants de maternelle et de primaire au plus tard à la rentrée 2014.

L'objectif de la réforme en cours est d'alléger l'horaire de l'enfant, objectif généreux mais peu adapté à la réalité des communes rurales. Nous aurions préféré que les modifications de l'horaire concernent en même temps des dispositions touchant les vacances d'été notamment.

- Pas adaptée avec les ressources existantes dans les petites communes dans les domaines sportifs et culturels.
- Pas adaptée parce qu'il est difficile de demander à un intervenant compétent de se déplacer pour 45 minutes par jour.
- Pas réaliste non plus puisque de nombreux enfants utilisent le transport scolaire et que l'horaire des cars ne pourra pas être modifié pour rester coordonné avec les horaires du collège. Le temps que l'enfant passera en dehors de la maison restera donc le même.

Durant le premier semestre 2014, nous devons affiner ces horaires et leur donner du contenu, notamment en ce qui concerne les activités à mettre en place pour la garderie qui verra le temps disponible s'élargir puisque le goûter sera pris avant 16h30. Nous ne manquerons pas de solliciter les compétences de chacun pour proposer des ateliers intéressants ainsi que, pourquoi pas, du soutien scolaire. Nous suggérons à toutes les personnes disponibles et intéressées à collaborer à contacter la mairie.

Bernard Saillant

Une nouvelle école en préparation à Villy-le-Bouveret

En 1997, Menthonnex et Villy ont pris la décision de se regrouper afin de permettre la scolarisation des enfants dans de bonnes conditions. Depuis cette date, les élus des deux communes ont pris diverses initiatives et concentré leurs efforts pour trouver des solutions à la difficile question des bâtiments scolaires et périscolaires.

L'école de Menthonnex, construite en 1989 ne répondait plus aux exigences de notre village, tant en nombre de classe qu'en taille des salles. Pour ce qui est de Villy, le bâtiment de l'école était vétuste et il a fallu beaucoup d'imagination pour aménager les classes nécessaires.

Les réflexions menées par les élus des deux communes ont abouti à la conclusion qu'il était nécessaire que chaque commune conserve son école primaire. L'école constitue en effet un élément important dans chaque chef-lieu : c'est le cœur du village, un lieu de rencontre, d'échange et de vie. Nous ne pouvons aujourd'hui que nous réjouir de ce choix. Dans le même temps, il a été décidé que l'école maternelle serait intercommunale et située à Menthonnex. Pour les écoles primaires, les classes de CP et de CE1 devaient accueillir les

Malgré ces obstacles nous devrions appliquer ces nouvelles dispositions qui prévoient une diminution de 45 minutes par jour et l'école le mercredi matin. Après de multiples discussions dans plusieurs groupes de travail, il a été décidé pour notre commune de les appliquer de la manière suivante :

- Augmentation de la durée de la pause méridienne de 15 minutes. Ceci permettra un fonctionnement moins stressant du repas de midi qui se fait en deux services.
- Arrêt de l'école à 16h (au lieu de 16h30 actuellement). Les enfants seront pris en charge de 16h à 16h30, heure à laquelle commencera la garderie. Cette période de 30 minutes sera un moment de détente après la classe et permettra à tous les enfants qui le souhaitent de prendre un goûter. Les parents qui souhaiteraient venir chercher leur enfant à 16h pourront naturellement le faire.
- Fonctionnement de la garderie le mercredi matin.

enfants des 2 communes à Menthonnex et celles de CE2, CM1 et CM2 se situer à Villy.

Ces dispositions ont permis, avec quelques aménagements, de traverser une période difficile en attendant que la Communauté de Communes puisse entreprendre les investissements nécessaires en matière d'écoles. La construction de l'école maternelle intercommunale a ainsi pu être entreprise par la Communauté de Communes. La nouvelle école de Menthonnex a pu ouvrir ses portes en 2010, regroupant les trois classes de maternelles ainsi que le CP et le CE1 dans un même endroit afin d'une part de constituer une unité pour les enfants et les enseignants et d'autre part de libérer l'espace pour les activités périscolaires.

Aujourd'hui, c'est à Villy que la Communauté de Communes a décidé de construire une nouvelle école primaire qui abritera les 3 classes actuelles ainsi que la cantine et la bibliothèque. Les travaux doivent commencer dès que possible et la nouvelle école pourra ouvrir à la rentrée 2015. A cette date, les enfants de Menthonnex et Villy seront donc accueillis dans des locaux modernes et adaptés aux besoins actuels.

Bernard Saillant

La vie à l'école



La direction de l'école est assurée par Pascal Marcusy, assisté en secrétariat par Claire Tissot.

Maternelles :

Petite section – moyenne section : Mme Dupenloup
 Petite section – grande section : Mme Dubois
 Moyenne section – grande section : Mme Berberat et
 Mme Martinand

Primaires :

CP – CE1 : M. Marcusy et
 M. Desrues
 CP – CE1 : Mme Fougeras et
 Mme Lavorel

Les enseignantes des classes de maternelle sont secondées par les ATSEM Mme Chamot, Mme Lucien et Mme Theunissen ainsi que par deux assistantes de vie scolaire, Mme Beaudoin et Mme Dubreuil.



“ Au revoir Monsieur Hiver ” © L.B.



Atelier cuisine © L.B.



Fête de Noël © L.B.

Voyage scolaire

Cette année 2013, les élèves de maternelle sont partis en voyage scolaire à la ferme du Petit Mont à Bellevaux. Au programme : découverte du milieu naturel, traite des chèvres, sur les traces de Charlotte la marmotte...



Bellevaux © Nadège Hardy-Vidal

Projet de construction d'une cantine au Chef-lieu

Depuis plusieurs années, c'est un traiteur spécialisé en restauration collective "Mille et un repas" qui approvisionne la cantine scolaire organisée depuis 1990 dans les locaux de la salle polyvalente. Ce fonctionnement a permis de rationaliser les frais de fonctionnement.

Le nombre d'enfants fréquentant la cantine augmente régulièrement : une moyenne qui frôle les 80 repas servis chaque jour. Compte tenu des problèmes de synchronisation liés à une importante utilisation de la salle polyvalente, la commune envisage de construire un bâtiment indépendant pour la

restauration scolaire, en lieu et place de l'ancien "algéco" en prolongement de la chaufferie du groupe scolaire ; ce qui aurait également comme avantage de rapprocher la cantine de l'école. Le projet est sur les rails, ce sera un des challenges de cette année.

Bernard Saillant

Horaires de la garderie : • LE MATIN DE 7H30 A 8H30
 • LE SOIR DE 16H30 A 18H30

Tél. cantine / garderie : 04 50 51 61 68

ZOOM SUR

L'Association des Parents d'Elèves



L'APE est constituée d'un groupe de membres actifs, tous parents bénévoles qui ont choisi de mettre un peu de leur temps et énergie à la réalisation d'actions diverses qui permettent le financement des divers projets pédagogiques des 2 écoles : intervenants, sorties scolaires, voyage de classe, spectacles de Noël... L'APE est chargée, en concertation avec l'équipe pédagogique, de gérer les subventions (23 € par élève) versées par les communes ainsi que le financement des classes de découverte.



Sophie Arnaud

Rencontre avec Sophie Arnaud, nouvelle présidente

“ Prendre la présidence de l'APE est une façon de m'investir dans la vie scolaire des enfants, de leur montrer mon intérêt pour leur environnement. Grâce aux enseignants et au financement de l'APE, les enfants peuvent s'épanouir autour de projets variés qui leurs ouvrent les portes sur d'autres apprentissages. Afin de pouvoir continuer à participer à cet épanouissement, nous devons trouver les financements nécessaires et cela passe par la mise en place d'une dizaine d'actions tout au long de l'année scolaire. Cela représente beaucoup d'investissement en temps et en énergie, nécessaire pour atteindre les objectifs de financement des projets. Mon objectif est de pouvoir continuer à oeuvrer pour nos enfants. Ceci est possible grâce aux membres actifs et à tous les parents d'élèves. Alors je profite de cet interview pour vous remercier chaleureusement de votre aide précieuse et de votre soutien. Si vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez plus et contactez-nous à : apementhonnexvilly@gmail.com. ”

Membres actifs :

Delphine SURGOT, Alain RAVEL, Laurence DUBOUCHET, Yannick BOUCHET, Fabien VALAT, Cédric GAVARD, Marie PARIS, Sandrine BOCHET.



Le nouveau bureau

- Présidente : Sophie ARNAUD
- Co-présidente : Myriam LE PALLEC
- Comptable : Mélanie THERIEN
- Trésorière : Aurélie CHRISTIN-BENOIT
- Secrétaire : Isabelle PAILLARD
- Chargée de communication : Laure BÉCHADE

CALENDRIER DES ACTIONS 2013 - 2014



Et tout l'hiver; location de skis de fond et de raquettes.

Plaquette téléchargeable sur www.menthonnex-en-bornes.fr.

Vous avez une idée et/ou souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice sur une ou plusieurs actions ?
apementhonnexvilly@gmail.com

Projet 2013 - 2014 - PARIS !

Les élèves de 3e cycle de Villy Le Bouveret (CE2, CM1, CM2) iront en voyage scolaire découvrir la Capitale en juin 2014.

Pour financer ce voyage, l'APEMV ajoute une dotation exceptionnelle de 50 €/enfant à sa participation annuelle.

Chaque année, un cycle différent part en voyage.



Les P'tious Bornains fêtent Noël

Comme chaque année, les P'tious Bornains ont accueilli le Père Noël et sa hotte de cadeau !

Et pour la première fois, une crêpes party a été organisée le 20 décembre pour poursuivre ce moment festif.

Les enfants et les assistantes maternelles ravis de ce moment de partage et de convivialité sont prêts à renouveler cette belle expérience !



Crêpes party © P'tious Bornains



Crêpes party © P'tious Bornains



Le Père Noël rend visite aux P'tious Bornains
© P'tious Bornains

Depuis mai 2011, les assistantes maternelles de la commune se regroupent quatre matinales par semaine pour des activités de bricolage, des jeux de motricité et des temps de lecture.

Une quinzaine de P'tious Bornains se retrouvent pour jouer.

Une intervenante du RAM de Cruseilles vient un lundi sur deux pour des activités musique et motricité.



Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur www.menthonnex-en-bornes.fr

La Maison de la Petite Enfance

Ouverte en avril 2011, cette structure communautaire regroupe la crèche/haltegarderie « Brin de Malice » et le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), qui accueille chaque matin une trentaine de « nounous » avec les enfants dont elles s'occupent et gère le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Ce dernier est un espace gratuit où les enfants de moins de 4 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents peuvent venir partager des temps de jeux et d'échanges, animé par deux professionnelles du RAM, chaque lundi de 15h00 à 17h00 (sur inscription).

Maison de la Petite Enfance

126 avenue des Ebeaux
74 350 Cruseilles

- RAM : 04 50 32 38 78
- «Brin de Malice» : 04 50 64 02 53



Quand viennent les vacances !

L'accueil de loisirs des 3/12 ans à Cruseilles

De bons moments en perspective pour les enfants et un service appréciable pour les parents.

- Accueil en journée : 9h/17h30
- Accueil en 1/2 journée : 9h/12h et 13h30/17h30

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez vous présenter en Mairie de Cruseilles ou prendre rendez-vous avec M. Guillaume TIRAN au 06 63 78 00 68.

Plus d'infos sur www.cruseilles.fr

Comité des Fêtes : quand Menthonnex s'anime !



Fête du village

Le comité « Lou Menthnalis », animé par une équipe de bénévoles et présidé par Natacha Moreau, a pour objet d'organiser des événements contribuant activement à la dynamique du village. Avant la traditionnelle fête du village organisée le deuxième week-end d'août, attirant chaque année plus de monde, et la sortie refuge raquette/ski pour ce printemps, l'équipe du comité des fêtes vous propose la sortie ski. Deux dates sont déjà au programme : le dimanche 26 janvier à Avoriaz et le dimanche 16 février à Valmorel (inscriptions le vendredi soir avant la sortie).

Pour contacter le comité des fêtes :
lou-menthnalis@menthonnex-en-bornes.fr

Le Chœur des Bornes

« Le Chœur des Bornes, un chœur au cœur sans bornes »
 Catherine Saxod, cheffe du Chœur des Bornes

Depuis 23 ans, le Chœur des Bornes chante, rassemble et partage au nom de la musique, de l'amitié et de la convivialité ; né en 1991 du regroupement des quatre chorales paroissiales de Menthonnex-en-Bornes, du Sappey, de Villy-le-Bouveret et de Vovray-en-Bornes. Les membres ont eu l'envie de se retrouver pour une pratique régulière du chant à travers un répertoire éclectique religieux et profane. Le Chœur des Bornes rassemble aujourd'hui également des choristes des communes alentours, jusqu'à Annecy et même la Suisse voisine. « On vient de loin pour chanter avec le Chœur des Bornes, par tous les temps ! »

Le Chœur des Bornes ne serait pas ce qu'il est sans « notre cheffe » Catherine Saxod : sa compétence, son enthousiasme, son dynamisme et sa patience infinie avec des choristes pas toujours de bons élèves est à souligner.

Membres actuels du conseil d'administration : Danièle Bizet, Jocelyne Borne, Marie-Jo Bro, Odile Falconnet, Pierre Ghirardi, Marie-Thé Palou, François Richard, Façoise Sallin, Catherine Saxod, Marie-Hélène Tarteaut et Odile Montant, membre honoraire.



Le 21 novembre 2009, le Chœur des Bornes donnait à Villy-le-Bouveret son 100^e concert, et depuis cela continue. Fruit d'un travail, mais aussi moments magiques, chaque concert renouvelle bonheur et émotion.

Le samedi 21 décembre 2013, le Chœur des Bornes a donné un superbe concert de Noël à l'église de Menthonnex-en-Bornes. A cette occasion, une collecte fut organisée au profit du Secours Catholique (CARITAS).

Enfin, toute l'équipe s'est retrouvée à la salle polyvalente pour trinquer le verre de l'amitié dans une ambiance très festive.

Sylvie Disdier



Concert de Noël du 21 décembre au profit du Secours Catholique

Vous souhaitez contacter le Chœur des Bornes ?
marie-helene.tarteaut@orange.fr



Concert de Noël au profit du Secours Catholique le 21 décembre à l'église de Menthonnex-en-Bornes

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural



Le « Service à Domicile » et le « Service de Soins à Domicile » sont les deux missions effectuées par l'ADMR.

La première mission couvre le secteur des 13 communes de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles tandis que la deuxième couvre les secteurs de Cruseilles, Thorens, Pringy, Sillingy, soit 32 communes.

L'ADMR intervient chez 175 familles sur 13 communes. Menthonnex compte 16 bénéficiaires dont 3 familles.



Jean-Claude Ligot

Rencontre avec M. Jean-Claude Ligot, président de l'ADMR Etre proche des gens...

“ L'ADMR du Pays de Cruseilles participe depuis de très nombreuses années au développement des services à domicile, avec des prestations à destination des personnes âgées, handicapées et des familles. Elle contribue à la création d'emplois de proximité qualifiés et pérennes.”

Elle contribue à la création d'emplois de proximité qualifiés et pérennes.”

Créer du lien...

“ L'une de nos spécificités est de fonctionner grâce à l'investissement de nos bénévoles, véritables créateurs de lien social et de solidarités sur notre Communauté de Communes.

Menthonnex-en-Bornes constitue aujourd'hui le creuset principal de salariées de notre association locale. En effet, les aides à domicile demeurant sur la commune sont au nombre de sept (dont six diplômées d'Etat) sur un effectif de dix-neuf à ce jour.”

Un investissement permanent

“ Afin de faire face aux besoins, l'ADMR recrute. N'hésitez pas à nous faire parvenir CV et demande d'embauche.”

ADMR : Pôle Médico-Social
87 route d'Annecy - 74350 Cruseilles
Tél. 04 50 44 09 45

S.S.I.A.D. : Service de Soins Infirmiers à Domicile, un autre service de l'ADMR

Vous avez sans doute déjà croisé ces petites voitures blanches et vertes avec le logo de l'ADMR. Elles sillonnent 30 communes de notre secteur et se rendent au domicile de personnes âgées malades et de personnes handicapées.

Sur prescription médicale, les infirmières coordinatrices mettent en place des conditions d'intervention. Les aides-soignantes effectuent les soins de toilette et exercent une surveillance de l'état de santé des personnes prises en charge. Une infirmière encadre les 19 aides-soignantes pour adapter les interventions en fonction des besoins des malades et demander le passage du médecin ou des infirmières libérales si nécessaire.

Depuis plus d'un an, une équipe mobile “Alzheimer” intervient également sur notre territoire. Une infirmière coordinatrice, une ergothérapeute et trois aides-soignants spécialisés en gérontologie effectuent, au domicile des personnes ayant déclaré des troubles cognitifs, des interventions d'une heure par semaine pendant environ trois mois. Le but de cette équipe est de donner des moyens et des techniques pour favoriser la vie quotidienne des malades et de leur famille souvent démunie. Elle met en place un suivi d'activité et des aides afin de maintenir des conditions de vie plus confortables.



Une partie des aides-soignantes et l'équipe spécialisée Alzheimer © SSIAD

L'intervention de cette équipe, toujours sur prescription médicale, peut se renouveler chaque année en fonction des demandes.

Ce service est doté de 65 places (dont 5 pour des personnes handicapées) et de 10 places pour l'équipe “Alzheimer”. Les listes d'attente s'allongent régulièrement. Il est donc prudent de prévoir une inscription afin de ne pas être démunie quand l'urgence se fait sentir ! Les infirmières coordinatrices prennent régulièrement des nouvelles des personnes en attente de prise en charge et peuvent proposer des solutions d'attente.

Les salariés du SSIAD sont tous diplômés et reçoivent les formations les plus adaptées aux conditions de vie à domicile des personnes les plus fragiles d'entre nous. Tous apprécient, malgré bien des difficultés, cette mission d'assurer confort et sécurité au domicile pour le plus grand plaisir des bénéficiaires et de leur famille.

Nicole Chaffard

SSIAD : “ Gros Chêne Parmelan Salève ”
15, impasse de Lécherte - 74370 ARGONAY
Tél. 04 50 44 05 24

Activités libérales

- Mickaël BAF COP Informatique des Bornes Tél. 07 81 47 87 00
- Thierry BOUSSAGEON Maintenance incendie Tél. 04 50 68 46 90
- Catherine DELEBECQ Traduction Tél. 04 50 68 03 10
- Marie-Annick DEMOLIS Centre de soins naturels Tél. 06 64 33 43 73
- Sylvie HUGHES Masseur Relaxologue Tél. 06 50 90 61 90
- Isabelle LIEGEY Lingerie – Prêt à porter Tél. 06 65 39 91 67
- Sophie OBERT Orthophoniste Tél. 06 18 64 34 72

Commerces de proximité

Chef-Lieu

- Le Bistrot de Menthonay Café – Restaurant – Epicerie – Presse Tél. 04 50 44 88 76
- Le Fournil de Menthonay Boulangerie Pâtisserie artisanale Tél. 04 50 09 39 98
- Groupama Assurances Tél. 09 74 50 34 19

Route de la Roche

- L'Auberge des Bornes Restaurant Tél. 04 50 77 18 61
- Le Garage des Bornes Renault Tél. 04 50 68 11 53

Route de la Rippaz

- Laboubé Anthony Chef à domicile, traiteur Tél. 06 61 09 76 42

Activités touristiques

- Chambres d'hôtes La Bergerie Chez Bonier Tél. 04 50 32 26 04
- Gîtes Les Refuges de la Rippaz M. et Mme ROHRBACH 1311 rte de la Rippaz Tél. 04 50 68 85 49

Artisanat

Confection et petites coutures

- Anne PIHOUEE Coeur de Beurre Tél. 06 03 29 80 65

Décoration florale

- Mélanie GASPERINI MALYSS Déco Tél. 06 63 91 62 03

Electricité

- Cédric JACQUEMOUD Tél. 06 73 88 12 96

Maçonnerie

- Didier BIANCALINI Tél. 06 71 48 28 99

Travaux de peinture

- Annie MERLIN Tél. 06 75 79 20 97

Menuiserie, charpente, ébénisterie, ferblanterie

- Pascal BOSSEZ Tél. 06 15 23 65 52
- Hervé DEMOLIS Tél. 06 63 96 33 25
- Pierre DEMOLIS Tél. 04 50 68 41 13
- Olivier HALDIN Tél. 06 58 81 32 85
- Kévin SUBLET Tél. 06 50 45 53 16
- Thierry TISSOT Tél. 06 63 91 71 71
- Marianne VALENTIN Tél. 09 50 48 38 95

Paysagiste, entretien espaces verts

- Jean-Michel BRAND Paysages Tél. 06 67 93 92 71
- Eric CARON Cadre Vert Environnement Tél. 06 63 30 14 50

Agriculture

Production laitière

- GAEC de Bornavin (DURET)
- GAEC de Bornette (CHAMOT)
- GAEC La Brisée (DUBOUCHET)
- Dominique CARRIER
- Gérald BAUD
- Michel TROTTE
- Noëlle JAPPEL

Production bovine

- Hervé DEMOLIS
- Chantal JACQUEMOUD

Production ovine

- Pierre DEMOLIS

Production porcine

- GAEC de Bornette (CHAMOT)
- La Coopérative Laitière (VERDANNET)

Transformation et commercialisation

- La Fruitière des Bornes (CAPT)
- La Ferme de Bornette (CHAMOT)

On vient de loin pour l'Auberge des Bornes

Depuis 2005, ce restaurant logé dans une vieille bâtisse typique est sans conteste LA bonne table des Bornes. Valérie Jacquemoud et son chef y proposent une cuisine généreuse, semi-gastronomique avec des spécialités savoyardes, et des tarifs très accessibles (les menus vont de 14 à 32 € - 10 € menu enfant). Avec un bel accueil, des menus savoureux et une convivialité «sans bornes», le restaurant de Menthonnex ne désemplit jamais. Régulièrement L'Auberge des Bornes s'anime avec des soirées à thème (jazz, des années 80, Brésil, karaoké, musette, rock, zumba, ...) qui rassemblent les Menthnalis et des haut-savoyards de plus loin. D'une capacité d'accueil de 120 personnes, l'Auberge des Bornes vous reçoit également pour des repas de groupe.



© L'Auberge des Bornes



© L'Auberge des Bornes

Ouvert

Le midi : du mardi au dimanche

Le soir : jeudi, vendredi et samedi

Pour réserver : 04 50 77 18 61

625 rte de la Roche - Chez Peguin

www.aubergedesbornes.wix.com/aubergedesbornes

Chris Forme : votre remise en forme à Menthonnex

Christel Lauret (Brevet d'État des métiers de la forme) vous propose une belle variété de cours de « fitness » pour les adultes et les enfants à 5 minutes de la maison, du lundi au jeudi, dans la salle polyvalente de Menthonnex... à des tarifs accessibles à tous !



Christel Lauret

Rencontre avec une Menthnalis qui ne manque pas d'énergie !

Quelles sont les nouveautés 2013/2014 ?

« A ma rentrée 2013, j'ai lancé un cours de « Zumba Sentao » ; petite sœur de la zumba traditionnelle (danse), cette discipline permet un renforcement

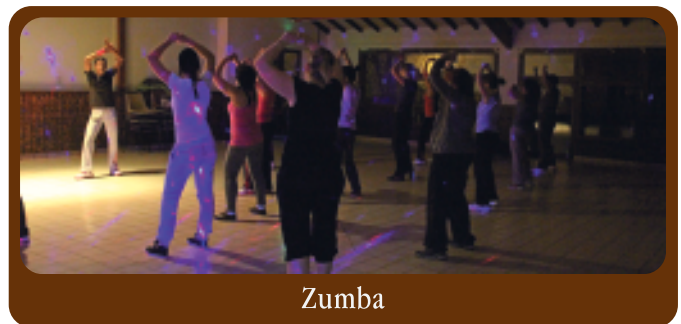
musculaire et « cardio » grâce au travail effectué avec une chaise. Pour répondre à la demande, j'ai aussi ouvert un créneau supplémentaire de Zumba le lundi soir et de gym douce le jeudi soir. »

Quelle est la spécificité de votre approche ?

« La convivialité et l'écoute des besoins de chacun et chacune ! Vous avez mal au dos et souhaitez le renforcer, mieux vaut vous orienter vers la gym douce ; ou bien vous amuser et vous détendre, la zumba, la gym douce et les abdos-fessiers seront parfaits. Et le cardio-training ravit les plus sportifs !

J'ai plaisir également à retrouver les enfants ! J'axe les séances sur le développement de la motricité et de la synchronisation des mouvements, en restant très ludique.

Pour tous, j'adapte les séances en restant attentive à chacun, même dans un groupe de 10 à 25 personnes, je vois tout ! ».



Zumba

Du lundi au jeudi :

- Zumba Fitness, Zumba Sentao, CAF (Cuisses Abdos Fessiers), Circuit Training, Gym Douce pour les adultes.
- Gym Eveil (4-6 ans) et Danse Fitness (7-9 ans) pour les enfants.

**Infos sur : www.menthonnex-en-bornes.fr
rubrique « Vie économique »**

Près de 150 habitants de Menthonnex et de Villy suivent actuellement les cours de Christel.

Envie de les rejoindre ?

Vous pouvez vous inscrire au trimestre.

Pour contacter Chris Forme : 06 61 08 73 56

Cérémonie du 11 novembre et repas des anciens

Comme chaque année, les communes de Menthonnex-en-Bornes et de Villy-le-Bouveret ont organisé conjointement la cérémonie commémorative de l'armistice et le repas des aînés.



Cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts de Menthonnex

A 10h30, rassemblés devant le monument aux morts avec les habitants, Guy Démolis et Gilbert Henry ont rappelé la mémoire des 42 Menthnalis disparus sur le champ d'honneur et le sacrifice des combattants de toutes les guerres.



Hommage aux 42 menthnalis morts au front



Chants des enfants des écoles devant le monument aux morts de Villy-le-Bouveret

Le cortège a ensuite rejoint le chef-lieu de Villy pour assister à l'office religieux puis à la commémoration officielle devant le monument aux morts de Villy en présence des écoliers et enseignants de nos deux villages.

Sous la houlette de Pascal Marcusy, directeur de l'école de Menthonnex, les enfants ont interprété avec brio la marseillaise et les chants de paix.

Tous se sont retrouvés ensuite au Cercle Rural pour trinquer le verre de l'amitié avant de partager un excellent repas offert par les municipalités de Villy et Menthonnex aux aînés des deux villages. Une journée très sympathique agrémentée par l'animation musicale de Fabienne Sondaz.



Repas des anciens au Cercle Rural de Villy-le-Bouveret

© Mairie de Villy-le-Bouveret

Club des Bornains du 3^{ème}



Après-midi jeux

Une quinzaine d'adhérents, hommes et femmes, se retrouvent tous les mardis après-midis dans la salle de la Mairie à Menthonnex-en-Bornes pour jouer à différents jeux : belote, Rummikub, Triominos, Scrabble, et pour certaines dames, le tricotage et échange de bonnes recettes.



Après-midi jeux

L'après-midi se termine par un goûter et quelques pâtisseries.

Au cours de l'année, nous organisons un **loto (dimanche 13 avril 2014 à 14h.)**, une sortie d'une journée au printemps, un pique-nique aux Dronières au mois de juillet et un repas pour la reprise en septembre.

Jocelyne Borne



Le goûter

Contact :

Jocelyne BORNE
Tél. 04 50 45 76 15

Album photos sur Menthonnex

Beaucoup de photos illustrant ce bulletin proviennent de Menthnalis (ainsi que de nos voisins les favis).

Un Menthnali passionné, Alexander Finger, a eu l'idée de regrouper quelques-unes de ses photos dans un album, consultable en mairie et sur

www.blurb.fr/b/366555-menthonnex-en-bornes.



Prochainement : expo photos

Une expo photos se déroulera ce printemps sur le thème

“ 4 saisons à Menhonnex ”

Vous avez des photos de paysages, du village, de la vie à Menthonnex...

Choisissez d'ores et déjà vos préférées.

Vous n'en avez pas ? Prenez-en !

Toutes les informations concernant cette expo vous seront communiquées bientôt.

La doyenne



Julie Bonier, 95 ans
Ancienne agricultrice
« Chez Bonier »



Fernande Chamot, 86 ans
Ancienne agricultrice
« Chef Lieu »



Renée Bochet
épouse Chovelon, 92 ans
Ancienne commerçante à Marseille
« La Caserne au lieu dit Chez Peguin »



Antoinette Robichon
épouse Von Gunten, 86 ans
Ancienne employée
« La Rippaz »



Madeleine Démolis, 88 ans
Ancienne agricultrice
« Chez Bastaly »



Lucie Tissot
épouse Chamot, 86 ans
Ancienne agricultrice
« Chez Trosset »



Adine Barbey, 87 ans
Ancienne conjointe de commerçant
« Chez Trosset »



Yvonne Pages, 84 ans
Ancienne employée
« Le Murger »



Solange Jacquemoud, 87 ans
Ancienne agricultrice
« Chez les Maîtres »



Raymonde Démolis, 83 ans
Ancienne agricultrice
« Margolliets »



Cécile Duret, 87 ans
Ancienne agricultrice
« La Reculaz »



Gisèle Démolis, 82 ans
Ancienne agricultrice
« Margolliets »



Rolande Démolis, 82 ans
Ancienne conjointe d'artisan
« La Côte »

Le doyen



Sylvain Duret, 91 ans
Ancien agriculteur
et ancien maire de Menthonnex
de 1968 à 1989
« Chef Lieu »



Jean Persechini, 86 ans
Ancien employé
« La Rippaz »



Henri Chovelon, 90 ans
Ancien artisan-boucher à Marseille
« La Caserne au lieu dit Chez Peguin »



Alexis Von Gunten, 85 ans
Ancien kinésithérapeute
« La Rippaz »



Robert Henry, 83 ans
Ancien agriculteur
« Les Petits Pierres »



Félicien Chamot, 89 ans
Ancien agriculteur
« Chez Trosset »



Louis Chamot, 82 ans
Ancien représentant
de commerce
« Chez les Maîtres »

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES 14 VIEILLES FAMILLES DU VILLAGE ET LEURS SOBRIQUETS

- CHAMOT : Bécasson, Fontano, Gallite, Pierrot, Noyer, Doene, Mnoule, Raquin
- DURET : Bonaventure, Caster, Près, Zaïe, Zoe, Gnoux, Tailleur, Turchet, Vaudey
- DEMOLIS : L'albet, Pollet, Gatillon, Piule, Bolland
- JACQUEMOUD : Lanton, Dianton
- DUBOUCHET : Labrisée, Molli
- HENRY : Boradi, Boret
- FOURNIER : Dublet, Filogone
- RICHARD : Tition, Pollien, Toton, Ricci
- BAUD : Placide, Déiode, Gust à Baud, l'Aime à Baud, Jean à la Julie
- BRAND : Laffin, Adelin
- TISSOT : Silas, Liétenon
- SUBLET : Finfus
- BONIER : Doyen
- CARRIER : Colli

Un environnement préservé : le Plateau des Bornes

La partie sommitale de la commune bénéficie d'une protection en zone naturelle qui préserve l'activité agricole et un biotope riche et spécifique. Composé de nombreuses zones humides dont l'étang de Mouille Marin, ce plateau vallonné donne

naissance à plusieurs ruisseaux et à trois sources qui alimentent en eau potable la population de Menthonnex et de Villy-le-Bouveret.



L'aubépine de la Croix des Bornes
© Pascal Devaux

L'aubépine de la Croix des Bornes

L'aubépine de la Croix des Bornes n'est plus.

En 1996, parmi 150 dossiers présentés au concours organisé par la CAUE (Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie), la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et la FRAPNA*, cet arbre exceptionnel avait reçu le prix de « l'arbre à croissance lente remarquable ».

Ses cernes annuels de croissance étaient si fins et si rapprochés qu'ils témoignaient d'une longévité et d'un développement rare pour cette espèce.

La commune a reçu un diplôme ainsi qu'un portrait encadré de l'aubépine.

Un cerisier du japon sera prochainement planté pour « tenir compagnie » à la Croix des Bornes.

* FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

Le projet de territoire du Plateau des Bornes

Un projet de territoire, porté administrativement par le Syndicat Mixte du Salève, est en cours de construction sur le Plateau des Bornes.

L'association Asters, missionnée par le Conseil général de la Haute-Savoie, a pour mission d'accompagner techniquement la mise en place de ce projet.



La réflexion est menée sur trois axes :

- **Axe 1** : La préservation des espaces naturels remarquables (préservation des espèces et habitats remarquables, restauration et entretien des marais...).
- **Axe 2** : Le maintien des paysages et de la nature « ordinaire » (maintien du réseau bocager et des corridors écologiques...).
- **Axe 3** : La valorisation du patrimoine naturel et culturel (matérialisation d'une identité commune, accueil du public, sentier...).

Un diagnostic préalable à la construction du programme d'actions a été réalisé sur la base des connaissances existantes.



L'étang de Mouille Marin © Alexander Finger

L'étang de Mouille Marin : projet de réhabilitation

Les zones humides de Menthonnex font l'objet d'une préservation particulière et d'une mise en valeur, notamment l'étang : entretien éco-pédagogique, signalétique des chemins, protection contre la pollution humaine (déchets...).

Les attraits touristiques de Menthonnex

Située au cœur du Plateau des Bornes, bordée par les Usses et le Salève à l'ouest, le ruisseau de Veray et le Massif des Aravis à l'est, la commune de Menthonnex-en-Bornes est un village où il fait bon vivre et se promener toute l'année.

Patrimoine religieux à visiter :

- **L'Eglise Saint-Laurent**

Construite en 1868, elle possède de très belles boiseries et un clocher datant du 18e siècle. Le Chœur des Bornes y donne chaque année des concerts.

- **La Croix de Menthonnex**

Située au sommet du Plateau des Bornes, elle fut construite en 1932. Depuis la Croix, un magnifique panorama sur toute la vallée et la chaîne des Alpes, les pré-Alpes et le lac d'Annecy s'offre aux visiteurs.

- **L'Oratoire de St-Roch**

Érigé au Crêt Lovet en 1931 à l'initiative de curé Henri Descombes, qui souhaitait enrichir le patrimoine de la commune, il fut l'objet d'une reconstruction en 2007. Depuis l'oratoire : vue à 360° sur les Alpes et le Mont Salève.



L'église Saint-Laurent © Alexander Finger

Balades à pieds, à cheval ou en VTT

De nombreux sentiers balisés permettent de découvrir la campagne et la montagne environnantes, avec des parcours boisés en forêt sur le Plateau des Bornes, à pied, à cheval ou en VTT.



- **Boucle du grand balcon du Plateau des Bornes** (Evières, Menthonnex en Bornes, Villy le Bouveret) :

Cette boucle serpente d'un hameau à l'autre. Vous passez d'un couvert forestier rafraîchissant à un splendide panorama. A l'ouest, le Salève vous charme tandis qu'à l'est, s'offre la muraille des Glières (envrion 3h de marche).

Fiche en vente à l'Office de tourisme de Cruseilles.



- **Boucle de l'Étang de Mouille Marin** (Menthonnex en Bornes) :

Situé sur le Plateau des Mottières (950m), c'est un site d'exception par sa faune et sa flore et un exemple de restauration réussie. Les zones humides de Menthonnex s'étendent sur 20 ha et présentent une grande qualité écologique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

POURQUOI « LES BORNES » ?

« La commune est située au centre de la Borne, un petit pays où il y a beaucoup de montées et de descentes, qui rendent les chemins difficiles et pénibles ».

Extrait de « Brève historique de Menthonnex-en-Bornes » consultable en mairie.

Le Curé Descombes

Le Curé Descombes, Archiprêtre des Bornes, décédé en 1935 a laissé une forte empreinte à Menthonnex.

En passant devant les oratoires de notre commune, certains Menthnals ont encore le souvenir ému du Curé Descombes.

L'homme et le Prêtre qu'il fut ont en effet laissé un souvenir indélébile dans la mémoire de notre commune.

Né à Savigny le 6 juillet 1867, il fut ordonné le 6 juillet 1890.

Après une mention très bien reçue au baccalauréat au collège d'Evian, il entre au Grand Séminaire d'Annecy. Il rejoint ensuite la faculté théologique de Lyon où, en deux années, il obtient les trois licences en philosophie, théologie et droit canon.

Professeur de philosophie et théologie au grand séminaire d'Annecy, il a formé de nombreuses générations de prêtres.

Il enseigna également au collège de La Roche sur Foron. Pédagogue hors pair, il savait éveiller chez ses élèves le sens du beau et façonner leur jugement.

En 1917, il est nommé archiprêtre de Menthonnex-en-Bornes. L'enseignement lui manquera toujours...

Prêtre d'une brillante intelligence, il était d'une inépuisable bonté. Il donnait son argent, ses peines et ses fatigues sans compter.

Complètement détaché des biens de ce monde, il avait fait vœu de pauvreté et vécu pauvre. Certains se souviennent encore de lui, travaillant aux champs avec les paysans.

Passionné par la vie des Saints, surtout ruraux et savoyards, il construisit de ses mains de nombreux oratoires que l'on peut encore trouver sur notre commune, particulièrement celui de Saint-Roch.



Il était un homme de devoir et d'une infinie bonté et, en dépit de certains soucis de santé, il visitait malades et paroissiens, catéchisait avec le plus grand soin, s'occupait des œuvres de la paroisse et du diocèse, infatigablement.

Fin lettré, il maîtrisait parfaitement les nuances du latin et pensait autant en Latin qu'en français. Il écrivit beaucoup également, souvent en l'honneur de Sainte Victoire. Il nous a laissé de nombreux écrits, commentaires, recettes, articles.

Décédé le 28 novembre 1935, il repose dans le cimetière de Menthonnex, au pied de la grande croix.

Olivier Chamot, octobre 2013

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un oratoire dédié à Saint Roch et à Sainte Agathe est édifié au Crêt Lovet, à l'initiative du Curé Henri Descombes qui souhaitait enrichir le patrimoine de Menthonnex. Aujourd'hui, le site est un lieu de balade pour les familles du village.



Oratoire de Saint Roch © Alexander Finger

« Mento, l'ancêtre Gaulois »

« Menthonnex (comme Menthon et les quatre autres Menthonnex savoyards) découlerait d'un nom d'homme gaulois, Mento. Ce nom fait aussi référence à la famille des nobles de Menthonnay, qui a sans doute joué un rôle essentiel dans la fondation de la paroisse au Moyen-âge. (...) Les premières traces tangibles d'occupation humaine à Menthonnex remontent au haut Moyen Âge. »

Menthonnex fait sa révolution

1792

L'invasion de la Savoie par les troupes du général Montesquiou, le 22 septembre 1792, fait entrer le duché de Savoie dans le cours d'une révolution commencée en France depuis trois ans. Notre localité figure parmi les 16 communes du genevois ayant émis le vœu de la réunion à la France sous condition de ne pas changer la religion catholique. Mais les habitants vont vite déchanter à partir de l'été 1793, cause des levées militaires, du poids des réquisitions, de la dépréciation de la nouvelle monnaie, les assignats et la persécution anti-religieuse.

Les Menthnalis révolutionnaires

En 1793, Pierre Richard et Claude Fournier de Mentonnex furent arrêtés et emprisonnés au Palais de l'Isle à Annecy pour avoir participé à l'enlèvement de 5 cloches sur la Place de la liberté (Place Notre-Dame).

Les prêtres devaient se cacher, se déguisant par exemple en paysans ou en militaire, organisant des cérémonies de cultes en catimini chez les particuliers.

« Oh mon Dieu, ne prenez pas notre curé »

Tels sont les mots d'une Menthnalis devant 25 soldats, qui ont fait prisonnier un vieillard habillé en paysan, ne doutant pas que ce soit le curé (Curé Pierre-Georges Tessier). Quelques hommes de Mentonnex avertirent ceux de Groisy. Les soldats inquiets, mirent alors le vieux curé sur un cheval pour aller plus vite mais tombèrent vite dans une embuscade. Les insurgés remportèrent la victoire et ramenèrent le curé à Mentonnex.

Les autorités révolutionnaires décidèrent alors de mettre les communes du canton d'Arbusigny (Vovray, Le Sappey, Mentonnex, Groisy) en état de siège, pendant 6 mois, fouillant chaque maison pour y trouver le curé. En vain, car Pierre-Georges Tessier fut emmené à Villy-le-Bouveret, caché dans une caverne...

Extrait de l'« Historique de Mentonnay », créé et mis en page par Dominique Bouverat & Olivier Chamot.
L'historique complet de la commune a été publié dans un livret, à retirer en Mairie.

Recensement

Combien d'habitants à Mentonnex ?

1562

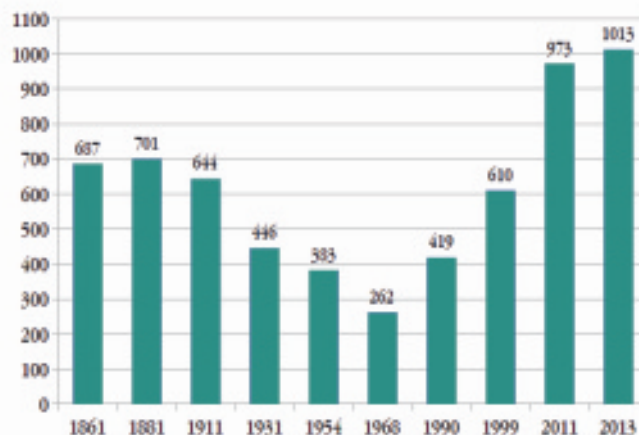
Premier recensement connu des habitants de Mentonnex. Il s'agit d'une consigne établie en 1562 à l'occasion de la levée d'impôt sur le sel pour alimenter les caisses du duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Le document recense 420 habitants répartis entre 62 feux (ménages) soit 6,7 personnes par feu en moyenne !

Les noms des familles les plus courants sont Jacquemoux (Jacquemet), du Bochez (Dubouchet), Girard, Sublet, Chabod, d'Arenthon, Richard, Viollet, Margolliet, Duret, Brand, de la Mollie (lamouille)...

La Paroisse compte également 103 vaches, 234 autres bovins, 61 caprins, 165 brebis et 66 équidés.

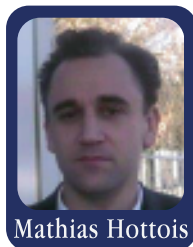
Source : Dominique Bouverat.

Évolution depuis la rattachement de la Savoie à la France (1861)



Un territoire touristique : « les Alpes entre Annecy et Genève »

Patrimoine historique et naturel, sports, loisirs et animations, tels sont les atouts qu'offre notre territoire de moyenne montagne, idéalement situé entre Annecy et Genève. Pour en assurer le développement et la promotion, trois Communautés de Communes (Pays de Cruseilles, Pays de Fillière, Fier & Usse) ont créé un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) dénommé *Alter'Alpa Tourisme*.



Mathias Hottois

Rencontre avec Mathias Hottois, directeur Alter'Alpa Tourisme

« Accueil, promotion et commercialisation sont les trois missions principales d'Alter'Alpa Tourisme. Depuis 2 ans, nous travaillons à la construction d'une offre touristique

en cohérence avec les valeurs de notre territoire, pour valoriser ses particularités et répondre à la demande des visiteurs (au nombre de 400 000/an actuellement) et des 90 structures et sites* en présence. Chacun des trois offices de tourisme (Cruseilles, Thorens-Glières et La Balme-de-Sillingy) propose une offre construite avec les acteurs du territoire (hébergeurs, fermes, sites, bureaux montagne..) autour de quatre thématiques : séjours nature et aventure, week-end Hiver/été, journée à la carte pour les groupes et journée pour les scolaires. La campagne d'adhésion des structures à l'EPIC démarre ce

printemps. Les prochaines actions seront de développer un module de vente de séjours/journées et, pour 2015, un plan de communication. Pour l'heure, mon équipe (3 personnes) continue d'œuvrer pour la promotion de notre territoire, nourrissant même des ambitions nationales et internationales. Il y a tant à faire dans les Alpes entre Annecy et Genève ! »

*Principaux sites : Plateau des Glières, Plateau des Bornes, Maison du Salève, le Petit Pays, Château de Thorens-Glières, Dronières (piscine et parc aventure), les 3 fermes pédagogiques (Follon, Chosal, Pratz), Pont de la Caille, Château de Montrottier et Gorges du Fier, Parc des Jardins de Haute-Savoie.



Alter'Alpa édite une brochure d'idées loisirs, chaque saison

Pour contacter Alter'Alpa Tourisme
22 place de la mairie (Thorens Glières)
Tel : 04 50 22 40 31
Email : accueil@tourisme-en-filliere.com

Un territoire historique : le Plateau des Glières

Haut lieu de la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, ce site fut choisi en janvier 1944 pour recevoir les parachutages britanniques d'armes pour alimenter la résistance locale. « Première bataille de la Résistance », Glières est entré dans la légende.

Situé à 1450 m d'altitude ce plateau est aussi un lieu incontournable de balades et d'activités en famille toute l'année. Un circuit de découverte historique balisé, accessible à tout type de marcheurs et en toute saison est proposé par Le Conseil général de la Haute-Savoie ; d'une durée d'environ 2h, ce parcours s'achève à hauteur du monument national de la Résistance.

L'hiver, nos écoliers y pratiquent le ski de fond ; l'activité principale de ce plateau, avec plus de 36 km de pistes damées alternatif et skating. Le plateau est parsemé de quelques fermes et étables où reblochons et tommes sont fabriqués en été.

Saviez-vous que le hameau de la Reculaz, à Menthonnex, surnommé « La petite république », était l'un des fiefs de la résistance locale ?



Plateau des Glières © Yann Forget, Wikimedia

Pour toute demande de visite guidée, contactez le Service Mémoire et Citoyenneté du Conseil général 74 au 04 50 32 18 38

Un territoire durable : le Parc des Jardins de Haute-Savoie

Situé au lac de la Balme-de-Sillingy, le Parc des Jardins de Haute-Savoie est composé de 54 jardins, chacun (de 36 m²) aménagé par les communes selon un cahier des charges intégrant des critères de développement durable. Fruit du travail de nombreux bénévoles, il représente les richesses naturelles et culturelles du territoire des Ussets & Bornes. Le parc est un lieu de promenade insolite qui vous invite à découvrir le Rhône, le Pont de la Caille, les montagnes du territoire et encore bien d'autres éléments de notre patrimoine, représentés sous des formes très originales et très florales.

Ouvert de mai à septembre
Tél. : 04 50 64 16 55 / 04 50 77 15 35
www.lesjardinsdehautesavoie.com



© Parc des Jardins de Haute-Savoie

Initié par la Communauté de Communes Fier & Ussets et le CDRA Ussets & Bornes*, ce projet illustre cette volonté de développer un tourisme valorisant le patrimoine naturel et culturel, soutenu par la région Rhône-Alpes. Un nouveau programme d'actions pour les 6 prochaines années devrait voir le jour au printemps 2014.

* CDRA Ussets et Bornes regroupe 6 Communautés de Communes : La Semaine, Pays de Seyssel, Val des Ussets, Fier & Ussets, Pays de Cruseilles, Pays de Fillière.

Un territoire naturel : la Maison du Salève

La Maison du Salève est un site culturel vivant et chaleureux qui propose de découvrir la montagne du Salève et son patrimoine : expositions, visites guidées, ateliers, balades découverte, conférences, anniversaires, randonnées... à partager en famille ou entre amis. Saviez-vous que c'est au Salève que fut inventée la varappe ? L'importance de la qualité du cadre de vie et la nature des enjeux ont conduit 27 communes, dont Menthonnex-en-Bornes, à créer, en 1994, le Syndicat Mixte du Salève pour gérer et valoriser ensemble ce territoire.

Ouverte toute l'année
775, Route de Mikerne (Présilly)
Tél : 04 50 95 92 16
www.maisondusaleve.com



Le Salève vu depuis le chef-lieu de Menthonnex

46,1 km

La longueur de la rivière des Ussets. Les Ussets prennent leur source à l'est du Salève, traversant 24 communes dont Menthonnex-En-Bornes.

Un territoire imaginaire : le Petit Pays

A quelques minutes de Menthonnex, il existe « Un petit pays » aux frontières imaginaires, fondé par l'association Andilly Loisirs, qui participe pleinement à la dynamique socio-économique locale et départementale, au cœur d'un territoire qui possède de nombreux atouts. Le Petit Pays, c'est le lieu des rêves les plus fous, des petits comme des grands. « Vivez la légende » !

- **Le Hameau du Père Noël** : ouvert toute l'année (Mont-Sion)
- **Les Grandes Médiévales** : 7-8-9 et 14-15 juin 2014
- **La forêt des Epouvantails / L'école & jardin d'autrefois** : en juillet-août



Andilly Loisirs
610 route d'Annecy Jussy (Andilly)
Tél : 04 50 32 73 64
www.lepetitpays.com

MAIRIE

Secrétariat de mairie :
Martine Brand

Ouvert au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

☎ 04 50 68 41 68 - Fax : 04 50 68 27 35

✉ accueil@menthonnex-en-bornes.fr

🌐 www.menthonnex-en-bornes.fr

LE MAIRE

Guy Démolis ☎ 06 68 39 12 73

Est en principe disponible en mairie
tous les matins, du lundi au samedi
(de préférence sur rdv).

LES ADJOINTS

Denis Brunet ☎ 06 64 17 82 91
Urbanisme et assainissement

Bernard Saillant ☎ 06 62 71 40 31
Ecole, cantine, garderie

Gilbert Henry ☎ 06 79 30 25 98
Bâtiments communaux

Serge Chamot ☎ 06 65 47 84 76
Voirie, réseaux, déneigement

LE DÉNEIGEMENT

Chaque hiver Menthonnex revêt son manteau blanc !

L'entreprise Desbiolles pour le compte de la voirie départementale, l'entreprise Jacquemoud sur les routes communales et l'employé communal pour le reste de notre village, œuvrent pour que chacun puisse circuler en toute sécurité pendant la période hivernale.

Le coût du déneigement Hiver 2012/2013

• Maulet	321,00 €
• Jacquemoud	10 170,00 €
• Cantonier (heures suppl.)	3 826,00 €
• Sel	3 271,00 €
TOTAL	17 588,00 €

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 13 janvier COURTAULT Bilal
- 9 février SAILLANT Laura
- 24 avril LACHAS Gautier
- 6 mai AGASSANT Simon
- 14 mai HAY Isla
- 16 juillet RAFFIN Mattéo
- 22 juillet DEVAUX Cassandra
- 22 juillet DEVAUX Maxence
- 1^{er} octobre DURAND Charlotte
- 2 novembre DURET Gabin

Mariages

- 27 juillet BRAND Aurélie & LUPKINS Yann
- 7 septembre KRIFA Samantha & JEAN Cyril
- 14 septembre ROSSERO Edwige & SAILLANT Tristan

Décès

- 14 janvier CHAMOT André 81 ans
- 24 avril BRAND Michèle, 66 ans
- 1^{er} mai JAPPEL André, 88 ans
- 13 décembre BAUD Roger 81 ans

COMMUNE DE MENTHONNEX-ENBORNES

- Cantine et garderie périscolaire 04 50 51 61 68
- École 04 50 68 05 62
Email : ce.0740202T@ac-grenoble.fr
- Assistantes maternelles
Liste sur www.menthonnex-en-bornes.fr
- Réservation de la salle polyvalente, de tables et bancs
auprès de l'adjoint en charge des bâtiments
M. Gilbert Henry 06 79 30 25 98
04 50 68 43 68
- Ou en cas d'absence
M. Olivier Chamot 04 50 68 24 95

URGENCES

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	112

- Gendarmerie de Cruseilles 04 50 44 10 08
- Centre antipoison de Lyon 04 72 11 69 11

Hôpitaux

- Centre Hospitalier d'Annecy 04 50 63 63 63
- Centre Hospitalier Alpes léman 04 50 82 20 00
- Hôpital de St Julien en Genevois 04 50 49 65 65

Pharmacie de garde 3237

34ct la mn + coût communication depuis un mobile.

En indiquant votre code postal, ce service vous indiquera la pharmacie de garde sur votre secteur.

POLE MÉDICO-SOCIAL

87 route d'Annecy – 74350 Cruseilles

- Assistantes sociales 04 50 44 01 19
Rendez-vous possibles avec les assistantes sociales
- Médecin PMI
Médecin tous les jeudis après-midi sur RDV
Pédiatre le 1er mercredi matin du mois sur RDV
- Puéricultrices 04 50 44 01 19
Sans rendez-vous le jeudi de 9h00 à 11h30
Il est recommandé d'appeler avant de se présenter
- Sage-femme 04 50 33 20 04
- La Maison de la Petite Enfance :
Relais Assistantes Maternelles 04 50 32 38 78
126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles
- Brin de Malice 04 50 64 02 53
(Crèche / Halte Garderie)
126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles
- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) 04 50 44 09 45
- SSIAD (Service de soins à domicile) 04 50 44 05 24
- Mission Locale Jeune 04 50 49 43 88
26 avenue de Genève - 74160 Saint Julien en Genevois
Cruseilles :
Renseignements à la mairie 04 50 32 10 33
Permanence :
140 rue des Prés Longs - 74350 Cruseilles
Mme BERTHOUD, jseudi 8h30-11h30 04 50 27 89 57

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

- Bureaux de la CCPC 04 50 08 16 16
268, route du Suet - BP 35 - Cruseilles
Email : ccpc@ccpaysdecruseilles.org
Site internet : www.ccpaysdecruseilles.org
- Service Ordures ménagères 04 50 08 16 18
- Service Assainissement 04 50 08 16 17
- Service Bâtiments 04 50 08 16 19
- Service des Eaux 04 50 44 23 67
N° astreinte (en cas d'urgence) 06 25 90 68 65
- Transports scolaires 04 50 08 16 04
Email : c.forestier@ccpaysdecruseilles.org
- Architecte consultant (Tél.CCPC) 04 50 08 16 16
Permanence sur R.V. (gratuit) : 1er et 3e mercredi matin du mois
- Presbytère Cruseilles 04 50 44 10 14

NUMÉROS UTILES

- Poste 04 50 44 17 49
- Bibliothèque 04 50 44 22 85
- Collège Louis Armand 04 50 44 10 78
- Déchetterie de Cruseilles 04 50 32 16 30
- Trésorerie de Cruseilles 04 50 44 10 51
- Préfecture d'Annecy 04 50 33 60 00
- Sous-préfecture de St Julien 04 50 35 13 13
- Pôle Emploi (numéro unique) 39 49
- CTD de St Julien (routes départementales) 04 50 49 20 24
- DDT - Unité territoriale 04 50 33 78 00

INFO

ERDF améliore la qualité des réseaux. A l'occasion des travaux de maintenance, des coupures peuvent affecter la desserte en électricité de votre logement.

Si vous souhaitez être informés de ces coupures par mail ou par SMS, connectez-vous sur www.erdf-prevenance.fr

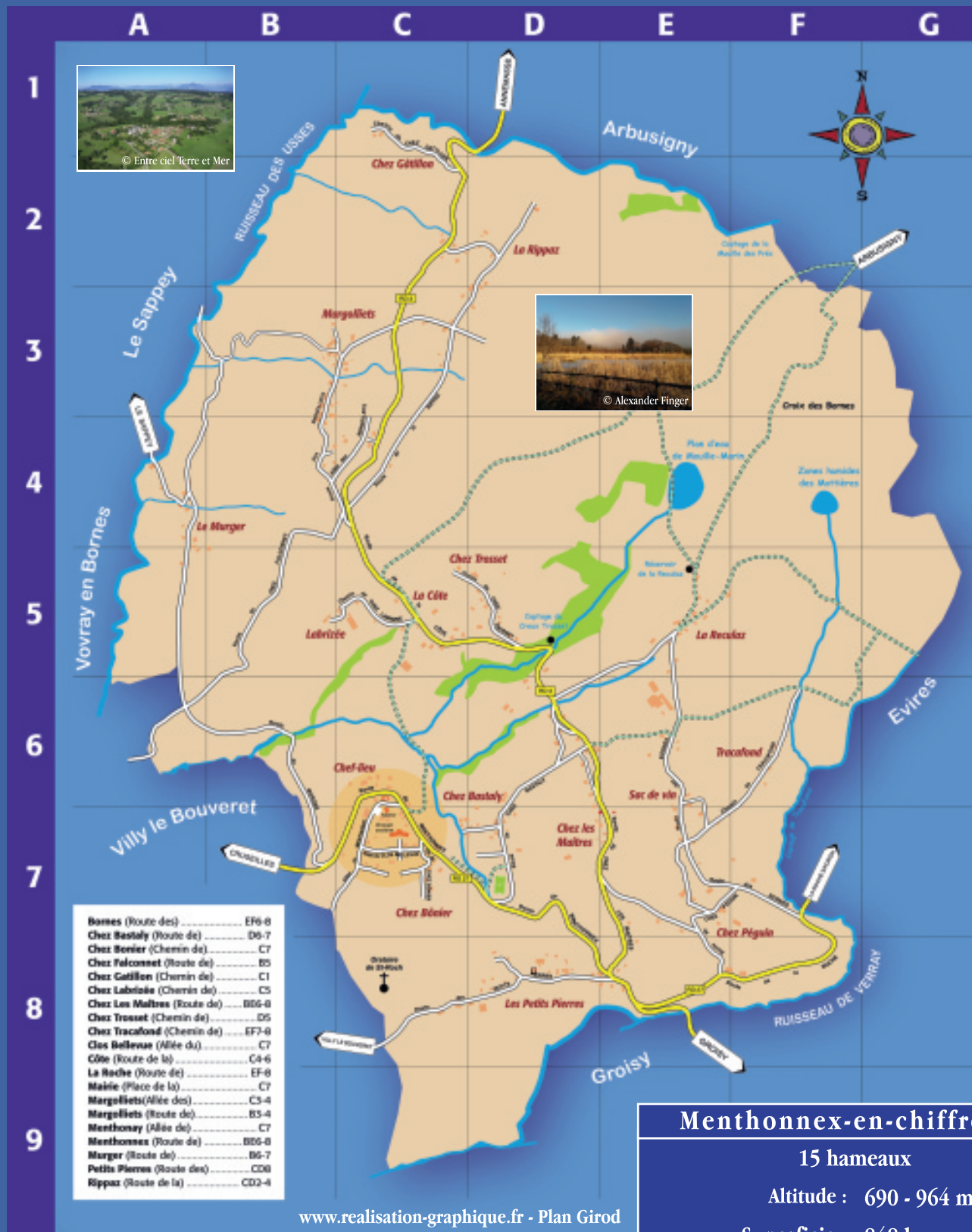
Saisissez le point de livraison (référence à 14 chiffres apparaissant sur votre facture, commençant par 195) et indiquez votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable.

Vous recevrez un message vous indiquant le jour et l'heure de coupure prévue. Vous pourrez alors vous organiser en conséquence.

En cas de panne : Tél : 09 72 67 50 74

Pour toutes réclamations concernant les pannes d'ERDF : veronique.raffy@erdf.grdf.fr

Menthonnex-en-Bornes



Bornes (Route des)	EF9-8
Chez Bostaly (Route de)	D6-7
Chez Bonier (Chemin de)	C7
Chez Falconnet (Route de)	B5
Chez Gâtillon (Chemin de)	C1
Chez Labriole (Chemin de)	C5
Chez Les Maîtres (Route de)	B6G-8
Chez Trosset (Chemin de)	D5
Chez Trocafond (Chemin de)	EF7-8
Clos Bellevue (Allée du)	C7
Côte (Route de la)	C4-6
La Redde (Route de)	EF-8
Mairie (Place de la)	C7
Mergollets (Allée des)	C3-4
Mergollets (Route de)	B5-4
Menthonnay (Allée de)	C7
Menthonnex (Route de)	B6G-8
Marger (Route de)	B6-7
Petits Pierres (Route des)	CD8
Rippax (Route de la)	CD2-4

www.realisation-graphique.fr - Plan Girod

Menthonnex-en-chiffres

- 15 hameaux
- Altitude : 690 - 964 m
- Superficie : 848 ha
- Nombre habitants : 1013
- 12 associations
- 120 élèves / 5 classes
- 7 commerces
- 286 frontaliers (Canton de Genève)

Mairie : 04 50 68 41 68
www.menthonnex-en-bornes.fr

Directeur de la publication : Guy Démolis
 Réalisation Laure Béchade : LA BELLE PRESSE - Mise en page : Sandrine Bochet